



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. SANTOS, *président du Comité des subsides*, présente le rapport du Comité pour le 10 juillet 2000 que voici :

EN COMITÉ

Le Comité adopte les propositions suivantes :

9.1 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas NEUF MILLIONS TROIS CENT VINGT-HUIT MILLE CENT DOLLARS pour LES SERVICES À LA FAMILLE ET LE LOGEMENT :

ADMINISTRATION ET FINANCES..... 9 328 100,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

9.2 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas TROIS CENT CINQUANTE-TROIS MILLIONS SEPT CENT VINGT-TROIS MILLE TROIS CENTS DOLLARS pour LES SERVICES À LA FAMILLE ET LE LOGEMENT :

AIDE À L'EMPLOI ET AU REVENU..... 353 723 300,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

9.3 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas CENT QUARANTE-TROIS MILLIONS CENT TRENTE ET UN MILLE QUATRE CENTS DOLLARS pour LES SERVICES À LA FAMILLE ET LE LOGEMENT :

VIE EN SOCIÉTÉ 143 131 400,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

9.4 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas DEUX CENT VINGT-SIX MILLIONS TROIS CENT QUARANTE-QUATRE MILLE CINQ CENTS DOLLARS pour LES SERVICES À LA FAMILLE ET LE LOGEMENT :

SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE..... 226 344 500,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

9.5 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas QUARANTE-DEUX MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE DEUX CENTS DOLLARS pour LES SERVICES À LA FAMILLE ET LE LOGEMENT :

LOGEMENT..... 42 181 200,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

9.6 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas CINQ MILLIONS SEPT CENT TRENTE-TROIS MILLE CENT DOLLARS pour LES SERVICES À LA FAMILLE ET LE LOGEMENT :

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS 5 733 100,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

34.1 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas DOUZE MILLIONS SEPT CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE NEUF CENTS DOLLARS pour LE PROJET ENFANTS EN SANTÉ :

PROJET ENFANTS EN SANTÉ 12 791 900,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

34.2 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas SOIXANTE-QUATORZE MILLE DOLLARS pour LE PROJET ENFANTS EN SANTÉ :

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS 74 000,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

Il est fait rapport de ces résolutions.

Le rapport est déposé, et le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

M. ASHTON, *ministre de la Voirie et des Services gouvernementaux*, fait une déclaration au sujet des pluies torrentielles de juillet 2000.

M. ENNS fait des observations sur la déclaration.

M. le *ministre* SELINGER dépose le rapport du vérificateur provincial sur la vérification de l'optimisation des ressources pour la période qui s'est terminée en juin 2000.

(document parlementaire n° 189)

Mardi 11 juillet 2000

M^{me} la *ministre* BARRETT dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2000-2001 — Commission de la fonction publique.
(document parlementaire n° 190)

M^{me} la *ministre* FRIESEN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2000-2001 — Affaires intergouvernementales.
(document parlementaire n° 191)

Pendant la période des questions orales, M. LAURENDEAU invoque le *Règlement* au sujet de la recevabilité d'une question du député de St-James.

Après l'intervention de M. le *ministre* MACKINTOSH sur le rappel au *Règlement*, le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M. DYCK, M^{mes} CERILLI, DRIEDGER et ASPER ainsi que M. PENNER (Steinbach) font des déclarations de député.

Sur la motion de M. DEWAR, il est ordonné que la composition des Comités permanents soit modifiée comme suit :

Services publics et ressources naturelles

M. le *ministre* SELINGER remplace M. le *ministre* LATHLIN;
M^{me} CERILLI remplace M. NEVAKSHONOFF;
M^{me} KORZENIOWSKI remplace M. REID;
M. AGLUGUB remplace M. STRUTHERS.

Modifications législatives

M. MALOWAY remplace M. SMITH (Brandon-Ouest);
M. le *ministre* SELINGER remplace M^{me} la *ministre* WOWCHUK.

Mardi 11 juillet 2000

Sur la motion de M. DYCK , il est ordonné que la composition du Comité permanent des modifications législatives soit modifiée comme suit :

M^{me} DACQUAY remplace M^{me} SMITH (Fort Garry);
M. STEFANSON remplace M. PENNER (Emerson).

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 18 h 1, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 13 h 30.

Le président,

George HICKES